



Récupération de la tva sur véhicule neuf du 31/12/2010

Par **Sudest83**, le **02/02/2011** à **16:26**

Bonjour,

Je suis un particulier et je possède un véhicule Renault que j'ai acheté TTC en concession le 03/01/2011, cependant je souhaiterai exporter mon véhicule définitivement hors CEE.

ma question est, est ce que je peut récupérer la TVA et si oui par rapport à quelle base (prix du neuf ou selon l'argus...)?

Merci à vous pour vos réponse.